

**Sujet :** [INTERNET] Observation NOVAPEX

**Date :** 03/11/2023 à 17:18

**Pour :** "ddpp-observations-ic@isere.gouv.fr" <ddpp-observations-ic@isere.gouv.fr>

À l'attention de la commission,

Ancien pneumologue maintenant à la retraite, je m'inquiète fortement des répercussions d'un tel projet sur la santé humaine.

L'approche retenue dans cette étude d'incidence privilégie une approche ciblée uniquement sur une installation de combustion utilisant des combustibles "classiques". Outre le fait que ce chapitre se réfère à une ERS (Évaluation des Risques Sanitaires) de 2010 oui 2010 ! soit 13 ans rendez-vous compte !!!

Une étude de qualité de l'air datant de 13 ans a-t-elle réellement encore force probante ? La qualité de l'air n'a-t-elle pas évolué depuis au sein de la plateforme, première de France ? Pour les rejets dans l'air, les paramètres pris en compte ne reflètent absolument pas les problématiques potentielles liées à l'utilisation du mélange B et des flux aliphatiques comme combustibles.

En sus, aucune étude scientifique sérieuse n'a été réalisée pour démontrer l'absence d'incidence supplémentaire sur l'environnement et la santé.

Comment l'industriel justifie-t-il l'insuffisance de cette partie par rapport à la composition des résidus utilisés comme combustibles ?

Je vous saurais gré de prendre en considération mes remarques lorsque vous rédigerez votre rapport.

Je vous prie de croire, Monsieur, à ma considération distinguée